



## CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

### Le sous-marin nucléaire lanceur d'engins *Le-Triomphant*

*Le sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) Le-Triomphant porte le nom d'un contre-torpilleur qui a reçu la croix de Guerre 1939-1945 avec trois citations à l'ordre de l'armée. Les SNLE constituent la Force océanique stratégique (FOST) composante maritime de la dissuasion nucléaire.*

En 1956, deux ans après les accords de Genève, qui mettent fin à la guerre d'Indochine, Pierre Mendès-France déclarait : « Ah ! Si j'avais eu la bombe, je n'aurais pas eu toutes ces couleurs à avaler ». Au début des années 1960, Guy Mollet abondait dans le même sens : « Si j'avais eu la bombe, jamais je n'aurais quitté Suez ». Le 3 novembre 1959, le général de Gaulle, Président de la République déclare devant le Centre des hautes études militaires : « Il faut que la défense de la France soit française. C'est une nécessité qui n'a pas toujours été très familière au cours de ces dernières années. Je le sais. Il est indispensable qu'elle le redevienne. Un pays comme la France, s'il lui arrive de faire la guerre, il faut que ce soit sa guerre, il faut que ce soit son effort ». La dissuasion nucléaire française repose sur la Force aérienne nucléaire (FAN), la FOST et les Forces aériennes Stratégiques (FAS) de l'armée de l'Air. La FAN est créée en 1978. Elle est non permanente. Elle repose sur les Rafale Marine, armés du missile ASMP-A, embarqués sur le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*.

#### La dissuasion

Le 13 février 1960, la première



charge nucléaire française explose, dans le Sahara, à Reggane. En octobre 1960, l'état-major des armées dans une directive reconnaît à la Marine nationale un rôle essentiel dans la force de frappe française. En décembre 1960, la loi de programme votée par le Parlement prévoit la construction d'un sous-marin ayant la capacité de lanceur d'engins.

En novembre 1964, le premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE), *Le-Redoutable* est mis sur cale. Le 29 mars 1967, à 10 h 40, le général de Gaulle appui sur le bouton déclenchant le lancement du SNLE. Le 28 janvier 1972, *Le-Routable* effectue sa première patrouille opérationnelle. En août-septembre 2018, *Le-Terrible* réalisait la 500ème patrouille de la FOST.

#### La nouvelle génération de SNLE

*Le-Triomphant* est la tête de série de la nouvelle génération de SNLE. La

FOST dispose de 4 SNLE : *Le-Triomphant*, *Le-Téméraire*, *Le-Vigilant* et *Le-Terrible*. Le 31 octobre 1981, le président de la République donne son accord pour la construction d'une nouvelle génération de SNLE. Elle était devenue indispensable suite aux progrès de la détection sous-marine et de la nécessité de disposer de tubes lance-missiles plus volumineux pour accueillir les nouveaux missiles M-51. *Le-Triomphant* est construit avec un acier HLES-100. Il peut plonger plus profond que la classe *Redoutable* et il dispose de meilleures capacités de détection des menaces. Les grands carénages sont plus espacés ce qui accroît la disponibilité. Son équipage est composé de 110 hommes au lieu de 135. Le 9 juin 1989 débute à Cherbourg, la construction du *Triomphant*. Il est admis en service actif le 21 mars 1997. Il possède une longueur de 138 m, un diamètre de coque de 12,5m, un tirant d'eau de 10,60 m. Il est plus volumineux que la classe *Redoutable* (14.335 t au lieu de 9.000 t). Sa vitesse en plongée est de 25 nœuds.

*Le-Triomphant* emporte 16 missiles mer-sol balistiques stratégiques (MSBS) de dernière génération M-51. L'évolution technologique entre la





## Le sous-marin nucléaire lanceur d'engins *Le-Triomphant*

première génération M-1 et la génération M-51 a été spectaculaire. La fiche technique pour la construction du premier MSBS français M-1 précisait : 16 missiles à tirer en moins de 30 mn à une immersion de 30 m et dont la portée serait de 2.500 km. Le M-2 possédait une portée de l'ordre de 2.900 km. En 1976, le M-20 équipait les SNLE. Sa portée était identique au M-2 mais il était armé d'une bombe H d'une mégatonne.

Le M-4 avait une portée de 4.500 km et il disposait six ogives thermonucléaires. La portée du M-45 était de plus de 4.500 km. Il possédait 6 ogives et des aides à la pénétration. Quant au M-51, sa version M-51-1, qui équipe *Le-Vigilant* et *Le-Terrible*, possède une portée de l'ordre de 6.000 km avec six têtes TN-75. La version M-51-2 qui équipe *Le-Triomphant* et *Le-Téméraire* aurait une portée de 9.000 km avec 6 charges TNO. Le M-51 pèse 54 t pour une longueur de 12 m et un diamètre de 2,3 m.

### Les citations

Le SNLE *Le-Triomphant* porte le nom d'un contre-torpilleur qui a reçu la croix de Guerre 1939-1945 avec trois citations à l'ordre de l'armée.

La première résulte de son brillant comportement au début de la guerre : « *Sous le commandement du capitaine de frégate Pothuau, a brillamment pris part aux opérations en mer*

*du Nord et sur les côtes de Norvège (fin 1939) sous les attaques violentes de l'ennemi* ». La deuxième lui est attribuée pour sa participation aux combats des FNFL dans le Pacifique. En particulier, le 23 février 1942, il a évacué de Nauru 61 Occidentaux, 391 Chinois et 49 membres de la garnison et, le 28 février 1942, 1.055 employés dont 823 Chinois de la compagnie British Phosphate Commission d'Ocean Island : « *A été l'un des premiers bâtiments armés par les Forces navales françaises libres pour poursuivre la guerre aux côtés des Alliés. A rempli avec succès les nombreuses missions d'escorte et de patrouille qui lui ont été confiées, en particulier dans le Pacifique où le premier, il a porté le pavillon de la France combattante. En janvier 1942, a effectué un raid audacieux, sans aucun soutien, à proximité des bases ennemies afin d'évacuer les garnisons alliées des îles Nauru et Océan qui furent peu après occupées par les*

*Japonais. Le 13 octobre 1945 a été le premier bâtiment de guerre à atteindre Saïgon* ». La troisième récompense son engagement dans la reconquête de l'Indochine : « *Sous le commandement du capitaine de frégate Jubeli, placé le 6 mars 1946, à la tête des bâtiments qui amenaient à Haïphong les premières troupes de débarquement françaises, attaqué dès l'entrée du port à la mitrailleuse et au canon, s'est, conformément aux ordres reçus, abstenu de riposter pendant vingt-trois minutes malgré les nombreuses pertes, les voies d'eau et les incendies causés par le tir adverse. A ensuite réduit au silence, par son feu précis, la plupart des batteries de terre, en même temps que, par une manœuvre hardie et difficile dans une rivière étroite au plus fort de l'action, il assurait la protection des engins de débarquement et des navires de commerce qui le suivaient.* »

Marc Beauvois,  
section de la Haute-Garonne



Un SNLE de la classe "Le-Triomphant" (c) Marine nationale